

PROJET

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
(20../C ../...)

État membre	France
Liaison concernée	Ajaccio – Paris Orly (lot n°1) Ajaccio – Marseille (lot n°2) Ajaccio – Nice (lot n°3) Bastia – Paris Orly (lot n°4) Bastia – Marseille (lot n°5) Bastia – Nice (lot n°6) Calvi – Paris Orly (lot n°7) Figari – Paris Orly (lot n°8) Calvi – Marseille et Calvi – Nice (lot n°9) Figari – Marseille et Figari – Nice (lot n°10)
Période de validité du contrat	25 mars 2020 au 31 décembre 2023
Date limite de remise des candidatures et des offres	jj mm aaaa (17h00, heure locale)
Adresse à laquelle le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et à l'obligation de service public peuvent être obtenus	Office des Transports de la Corse 19, avenue Georges Pompidou BP 501 20189 Ajaccio Cedex 2 Courriel: contact@otc-corse.fr Téléphone : +33 (0)4.95.23.71.30 Télécopie : +33 (0)4.95.20.16.31 Profil d'acheteur : www.achatpublic.com

Commenté [SSA1]: A compléter ultérieurement en fonction de la date effective d'envoi pour publication à la Commission (2 mois minimum)

Mis en forme : Anglais (États-Unis)